

Bulletin Municipal N°18

SEPTEMBRE 2013



Equipement de loisirs « City stade »

Savignacaises, savignacais,

Septembre, parfum de rentrée !

Rentrée scolaire, elle vient de s'effectuer, des mouvements de personnels, d'enseignants et d'élèves pour une année 2013-2014 sans changement de rythme.

Rentrée économique, le city stade est enfin sorti de terre, la fréquentation régulière démontre l'intérêt de cette structure. Autre construction à proximité qui va naître c'est l'atelier municipal. Le conseil municipal a validé le marché de travaux pour un montant de 133 235,59 € HT soit 159 349,77 € TTC hors raccordement aux réseaux. Des entreprises locales ont été retenues c'est un gage de qualité et de confiance, tout en restant dans le cadre légal c'est aussi une contribution économique.

Rentrée politique, après validation par le préfet de la fusion de notre Communauté des Communes avec celle du Réolais et trois communes du Monségurais, il convient de dire à la population que c'est contraint que nous fusionnons. Même si notre commune est rattachée à plusieurs syndicats Réolais notre âme et notre cœur sont sud girondin. A compter du 1^{er} janvier 2014 nous aurons un seul délégué pour représenter notre commune au lieu de trois actuellement.

Dans le dernier bulletin un questionnaire a été remis pour savoir si vous souhaitiez recevoir la version papier. Seulement une soixantaine de réponses nous sont parvenues dont les deux tiers veulent le papier. Cette version continuera d'être distribuée. Pour autant l'activation du site internet de notre commune sera en place d'ici quelques semaines, vous serez avisés.

Bonne lecture.

Le Maire

Evènements.....

ETAT CIVIL:

Naissances: LAKRISSI Afssa Imane Fatima Zahra née le 20 mai 2013

Mariages : Me ROGÈ Pascale Valentine avec M SEQUIER Patrick Georges Henri Michel le 06 juillet 2013

Me MAUMONT Nathalie avec M LIOTEAU Jean Bernard le 24 août 2013

Me MAYOUSSIER Aurélie Laetitia avec M VAN OVERSTRACHTEN David le 31 août 2013

LA VIE COMMUNALE et INTERCOMMUNALE 0 0 0

MAIRIE: ☎ 05.56.65.40.86

Horaires d'ouverture au public: Lundi, Mardi, Jeudi et le Vendredi de 13h30 à 17h30

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ELECTORALES : Inscriptions avant le 31/12/13 pour voter aux élections 2014

CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE : rendez-vous Place Marsan à 10h45, cérémonie à 11h00 au monument aux morts

POSTE: ☎ 05.56.65.74.88

Les horaires d'ouverture sont les Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi, Samedi de 9h à 12h

BIBLIOTHEQUE:

Horaires d'ouverture : le samedi de 17h00 à 19h00. Le prêt des livres est gratuit voici la liste des derniers livres :

* Et puis Paulette; Barbara Constantine

* Vive la banqueroute; Thomas Morel

* Le potager des malfaiteurs; Arto Paasilinna

* Le joaillier d'Ispahan; Danielle Digne

* La lionne; Katherine Scholés

* La route du cap; Jennifer Mc Veigh

* La rebelle des sentiers; Gilbert Bordes

* Elvis et la vertu; Frantz Delplanque

* Immortelle randonnée Jean-Christophe Ruffin

* Au nom du père, du fils et du rock an' roll; Harold Cobert

* Remonter la mame; Jean-Paul Kauffmann

* Certaines n'avaient jamais vu la mer; Julie Otsuka

REDEVANCE AUDIOVISUEL PUBLIC :

Des opérations de contrôle sur place, portant sur la détention d'appareils récepteur de télévision auprès des particuliers et des professionnels des habitants de notre commune sont effectués depuis le 30 avril jusqu'à la fin 2013 par des agents commissionnés et assermentés de la Direction Régionale des Finances Publiques.

ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF ET EAU POTABLE:

Les études de sol étant obligatoires depuis 2011, préalablement au dossier de demande d'installation d'assainissement non collectif, les pétitionnaires doivent récupérer au Syndicat d'eau potable (SIAEP 16 le bourg 33190 PONDAURAT

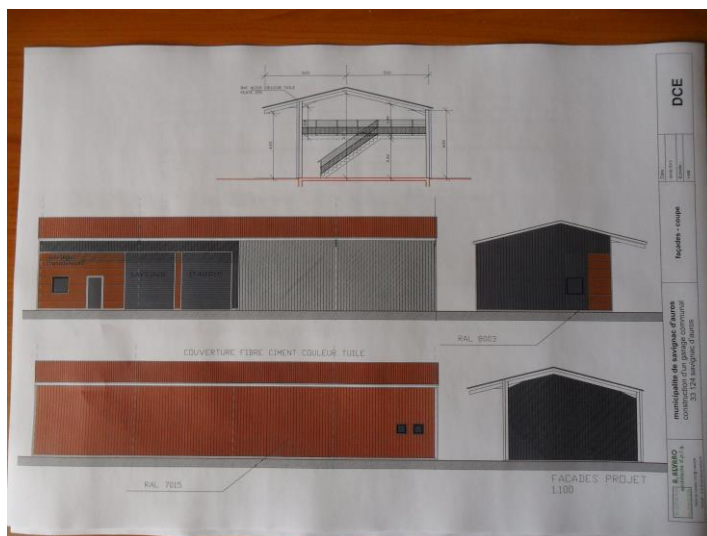
☎05.56.71.43.04) la demande d'étude de sol, la compléter et la retourner avec les documents nécessaires au Syndicat.

De plus, pour toutes les demandes concernant l'eau potable (création d'un compteur d'eau, extension de réseau ...), les usagers doivent s'adresser directement à la Lyonnaise des Eaux ☎ 08.10.00.20.40

PLAN DU PROJET DE L'ATELIER MUNICIPAL :



PLAN DE MASSE



PLAN DES FACADES

ECOLE : Siège social à l'agence postale de Pondaurat ☎ 05.56.61.03.88

SIRP PONBARTIGNAC = PON (PONdaurat) BAR (puyBARban) TI (casTillon) GNAC (saviGNAC)

RENTREE SCOLAIRE 2013-2014

Elle s'effectue le lundi 2 septembre pour les enseignants et le personnel, et le mardi 3 septembre pour les enfants.

Au niveau des **enseignants** :

Si, en 2012, rien n'avait changé à Savignac, cette année il y a eu du mouvement :

La directrice Mariannick PIGNE est partie à La Réole et est remplacée par M. Guillaume BEDU à la direction et au sein de la classe de Petite Section. Marie Line MICHELON est partie à St Macaire et est remplacée par Nathalie CIEUTAT qui prend la classe de GS, alors que Claire BENOIT, qui reste sur le site, prend la classe laissée libre de GS/CP. Seule Magalie GERARD reste en poste et sur la même classe de MS.

A Pondaurat, le mouvement continue cette année encore. Retour d'Emeline BRIFFAUD, après son congé maternité, à la direction mais départ de Laurent HURPEAU remplacé par Claire MADIER.

Quant à Puybarban pas de changement sauf que Sandra LAMOTHE sera remplacée par Mélanie BORGOLOTTO pendant son congé de maternité dès le 03 septembre.

3 départs et 1 congé, 3 arrivées et 1 remplacement. Toujours neuf classes sur le regroupement.

Le temps partiel 25% à Savignac (de Claire Benoit) et la décharge de direction à Savignac (25%) seront assurés par la même personne à savoir Stéphanie TASTET.

Le **personnel du SIRP** a durant l'année 2013 perdu pour raison de retraite bien méritée la compétence, la disponibilité et le professionnalisme d'Annette DESCAT (01/01/2013). Les élus ont donc remplacé Annette, à la garderie et comme ATSEM à Savignac, en embauchant une personne.

Au 31 août, l'effectif des enfants pour cette année scolaire est le suivant (il peut varier très rapidement dans un sens ou dans l'autre suivant l'arrivée ou le départ d'une famille) :

Petite section	20	
Moyenne section	28	Soit un total de 228 enfants.
Grande section	36	total inférieur à celui de 2012 (235 enfants)
CP	34	s'expliquant par le départ d'un gros CM2
CE1	28	non compensé par l'arrivée des PS.
CE2	26	
CM1	23	
CM2	33	

Le conseil des maîtres a décidé la répartition de l'effectif suivant le découpage des classes ci-après :

A SAVIGNAC :

<u>Petite section maternelle</u> :	(20)	
M. BEDU Guillaume (directeur) avec Carole CAVAILLOLE		20 enfants
<u>Moyenne section maternelle</u> :	(28)	
Mme GERARD Magalie avec Nathalie DUCOS		28 enfants
<u>Grande section maternelle</u> :	(28)	
Mme CIEUTAT Nathalie avec Brigitte SIMON		28 enfants
<u>Grande section maternelle-CP</u> : (8 + 17)		
Mlle BENOIT Claire avec Christelle LINET		25 enfants
	Total à SAVIGNAC :	101 enfants

Vu le nombre de classes (4), le directeur bénéficie d'une décharge d'une journée afin de réaliser, dans un meilleur confort, son travail spécifique. Il sera donc remplacé par la collègue déjà citée ce jour là.

A PONDAURAT :

<u>CP/CE1</u> :	Mme BRIFFAUD Emeline (directrice)	(17 + 8)25 enfants
<u>CE1/CE2</u> :	Mme MADIER Claire	(20 + 6)26 enfants
	Total à PONDAURAT :	51 enfants

A PUYBARBAN :

<u>CE2/CM1</u> :	M. LAMOTHE Christophe	(20 + 5)	25 enfants
<u>CM1/CM2</u> :	Mme BORGOLOTTO Mélanie	(18 + 7)	25 enfants
<u>CM2</u> :	Mme DESPRES Nathalie (directrice)	(26)	26 enfants
	Total à PUYBARBAN :	76 enfants	

Le fonctionnement est le suivant pour cette année :

SAVIGNAC :

8h30-8h40	accueil et surveillance	Brigitte SIMON
8h30	arrivée du bus scolaire	Isabelle LEGRAND
11h40	1 ^{er} service cantine (PS et MS)	Isabelle LEGRAND et Séverine ROYERE
12h30	2 ^{ème} service cantine (GS et CP)	« « « «
16h30-18h30	garderie	Carole CAVAILLOLE et Séverine ROYERE

PONDAURAT :

7h30-8h40	garderie	Sabrina FERIGNAC et Séverine ROYERE
11h50	1 ^{er} service cantine	Béatrice FERRAND et Sabrina FERIGNAC
12h30	2 ^{ème} service cantine	Béatrice FERRAND et Sabrina FERIGNAC
16h25-17h	garderie	Isabelle LEGRAND

PUYBARBAN:

8h30-8h35	accueil et surveillance	Sophie ESPAGNET
11h50	1 ^{er} service cantine (CE2 CM1)	Béatrice BOTTECHIA et Sophie ESPAGNET
12h30	2 ^{ème} service cantine (CM2)	Béatrice BOTTECHIA et Sophie ESPAGNET
16h20-17h00	garderie	Sabrina FERIGNAC
17h00-18h30	garderie	Béatrice BOTTECHIA

Cette année **74 enfants** habitant Savignac sont scolarisés au sein du SIRP. L'année dernière ils étaient 72 dans le regroupement.

L'effectif total scolarisé pour l'année 2012-2013 est de **228 enfants** et permet le maintien de neuf classes sur le regroupement. Malgré le départ d'un gros CM2 et de quelques radiations, l'effectif reste constant par le fait que de nombreux enfants intègrent le regroupement suite à leur arrivée sur notre territoire.

Il reste à signaler que le personnel, au niveau de l'Ecole de Savignac, a changé encore cette année : comme signalé plus haut Annette DESCAT a pris sa retraite et c'est Carole CAVAILLOLE qui occupe le poste d'ATSEM et de la garderie (choix de la commission du personnel du SIRP avec l'aide de la directrice du moment). Christelle LINET a été confirmée cette année encore, vu les répartitions de l'effectif par le conseil des maîtres, comme assistante maternelle à mi temps dans la classe de GS/CP. Marie-Christine SEGUINEL a fait sa demande de départ à la retraite pour septembre 2013. Nous sommes donc en attente de sa confirmation. Elle sera remplacée au sein du SIRP par Nathalie DUCOS, qui accomplit son travail à la satisfaction générale depuis plus de 2 ans maintenant, comme ATSEM de la moyenne section par la décision faisant référence à la loi n°2012/347 du 12 mars 2012 accès à l'emploi titulaire.

Les travaux d'entretien estivaux habituels ont été réalisés à l'Ecole de Savignac.

Des travaux ont aussi été réalisés par nos agents sur les 2 autres sites durant cette période.

Le syndicat adresse cette année encore, de très sincères remerciements à ces travailleurs de l'ombre qui ont beaucoup donné pour réaliser dans des délais très courts et avec beaucoup d'application tous ces travaux.



ANNONCES o o o o o

- *Assistants Maternelles* recherchent maison avec jardin, trois chambres, grand séjour, petite cuisine, salle d'eau environ 90 m². Loyer max 400 €. ☎ 06.32.24.83.83

- *Affaissement de l'ouvrage sur la route départementale Savignac / Aillas* ; les travaux seront terminés courant octobre

LES ASSOCIATIONS ANIMENT NOTRE VILLAGE o o o o o

* Octobre

Comme tous les ans au mois d'octobre une campagne est faite pour sensibiliser les personnes sur le dépistage gratuit du cancer du sein. Pour cela, plusieurs communes se mobilisent dont Savignac. Une marche est organisée le **dimanche 13 Octobre 2013**, départ à 9h place Marsan. Cette année l'arrivée est à Castets en Dorthe ou une photo sera prise. Ensuite un pique-nique, que chacun aura apporté, est prévu sur les bords du canal si la météo le permet ou bien à la salle des fêtes. Venez nombreux en rose, des tee-shirts seront en vente, il sera possible de faire un don au **Comité Féminin Gironde** du dépistage du cancer du sein. ☎ 06 70 35 68 39

19 Octobre : AGIA - Bal traditionnel avec l'orchestre « **les semelles** »

* Novembre

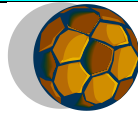
24 Novembre : AGIA – Bourse aux jouets, stand téléthon

* Décembre

21 Décembre : ARSES – soirée avec les Chorales 'Cœur des champs' et 'Tréteaux de St Pierre'. A l'entracte 'Halle Nadau'

31 Décembre : CIAP – réveillon de la St Sylvestre

Joyeuse de Savignac



Reprise des entrainements de l'école de foot **AAGPS**

Année de naissance : 2008/2007 et 2006 /2005 catégories U6-U7-U8-U9 le mercredi 11 Septembre de 18h à 19h à Auros. Educateurs : A FOUCHER, C GREGOIRE, G CORBILLE et P BIREPINTE.

Année de naissance : 2004/2003 catégories U10-U11 le mardi 27 Août de 18h à 19 H 30 à Savignac. Educateur: L LEPROVOT.

Année de naissance : 2002/2001 catégorie U12- U13 le mardi de 18h15 à 19h30 à Savignac. Educateurs: S LACAZE, M LACAMPAGNE.

Année de naissance : 2000/1999 catégorie U14-U15 le mardi de 18h à 19h30 à Savignac. Educateurs G CORBILLE et J.C CAUSSE.

Renseignements auprès de Pascal AUDRAIN au 06 72 14 18 19 ou auprès de Gilles CORBILLE au 06 75 76 58 30

Prévoir carte d'identité et photo d'identité. Prix de la licence 25 €

Les seniors ont repris l'entraînement depuis le début Août sous la direction de M TESSIER Eric, M BECAN Christophe et de M LESCARRET Pierre. Quelques matchs amicaux sont prévus. Championnat 1^{er} division district a débuté le 8 Septembre. Les dirigeants et les joueurs de la Joyeuse vous attendent nombreux pour les encourager.

C.I.A.P (Centre d'Information des Agriculteurs Planteurs de tabac)

Le C.I.A.P organise le réveillon de la St Sylvestre. Les personnes intéressées peuvent s'inscrire auprès de Mme DANNEY Annie ☎ 05.56.25.70.87 ou 06.89.72.36.49.

Anim'art

L'association reprend ses activités après une période de vacances. Atelier peinture pour adultes à partir du jeudi 05 septembre et atelier création de bijoux en perles pour tout public à partir du 12 octobre.

A.C.C.A

Composition du nouveau bureau de la société de chasse.

M. Jean-Pierre BENQUET - Président d'honneur

M. Cyril BAYLE - Président ☎: 06.19.18.19.95

M. Jean Marie RENOUX - Vice président ☎: 06.83.34.01.20

M. Christian REMAUT - Vice président ☎: 05.56.65.41.92

M. André GOUDENECHÉ - Trésorier ☎: 06.31.28.22.31

M. Jean René CASTAING - Secrétaire ☎: 06.68.21.62.53

M. Pascal BAYLE - Membre

M. Serge MALANDIT - Membre

M. Frédéric BESSE - Membre

M. Eric CHAIGNEAU - Membre

Commissions :

Sanglier: GOUDENECHÉ; BENQUET

Lièvre, Lapin: MALANDIT; GALISSAIRE; RENOUX

Palombe: REMAUT; BAYLE.P

Faisan: CHAIGNEAU; BESSE

Chevreuil; Nuisible: BESSE; CHAIGNEAU; CASTAING; PEYRE

Jachères fleuries: DUFAURE; GOUDENECHÉ; BESSE; REMAUT; CASTAING.

QUELQUES PHOTOS SOUVENIR o o o o



Comité des Fêtes « Trail »



CIAP « Feu de St Jean »

VIE PRATIQUE o o o o

ACCUEIL SERVICE PUBLIC : ☎05.56.65.20.16

1 rue Castelnau d'Auros 33124 AUROS: social@cc-auros.fr

Ouverture tous les matins du Mardi au Samedi de 10h à 12h et les Mardi, jeudi et vendredi de 14h à 16h.

MULTI ACCUEIL DU PAYS D'AUROS : ☎ 05.56.65.25.93

Contact: Mme BORTHURY GACHET Maïtena, Directrice.

RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES DU PAYS D'AUROS : ☎ 09.64.34.21.46

Mme BARBAT Pascale, responsable ram.auros@orange.fr

ACCUEIL DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT: ☎ 05.56.65.46.77

Responsables : DUTHIL Sandra (06.72.96.81.65) – DOUENCE Sarah Mail: ALSH@cc-auros.fr Site : www.cc-auros.fr

ACCUEIL ADO de 12 /17 ans: ☎ 05.56.71.36.44./ 06.32.93.07.11

Responsable SEGUINEL Julien jeunesse.adolescence@cc-auros.fr - Site : www.cc-auros.fr

CLIC: Comité Local d'Information et de Coordination ☎ 05.56.61.53.10

Du Lundi au Vendredi de 9h 30 à 12h et de 14h à 17 h (sur rendez- vous)

RSR: ☎ 05.56.61.53.61

Réseau de santé rural, pour des patients de tous âges ayant des difficultés de santé.

PHARMACIE DE GARDE: ☎ 3237.

Pour connaître la pharmacie de garde de jour comme de nuit 24 heures sur 24 **un seul numéro partout en France**

MAISON DE L'HABITAT A LA REOLE: ☎ 05.56.61.20.75

Permanences 2ème trimestre 2013 : 1^{er} Mercredi de chaque mois de 9h à 12h, 1 rue Castelnau d'Auros 33124 AUROS

Référent M. Guillaume BRANEYRE ☎ 05.56.71.70.23

CAUE: Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement de la Gironde ☎ 05.56.65.40.09

1^{er} jeudi de chaque mois sur rendez- vous auprès de la mairie d'Auros

PERMANENCE CONSEILLER GENERAL:

Tous les Samedis de 10H à 12 H à la mairie de Pondaurat. Mail: francis.zaghet@club-internet.f

MDSI : Maison Départementale Solidarité Insertion

Langon ☎05.56.63.62.20 - La Réole ☎05.56.71.09.10 – Bazas ☎05.56.25.11.62

MISSION LOCALE SUD GIRONDE :

44 Cours Gambetta BP20243 33212 LANGON **numéro unique**☎05.57.980.980

PÔLE EMPLOI : ☎ 3949. 22 route de Bazas ZI Dumes 33212 LANGON

Compte-rendu Des Séances Du Conseil Municipal

COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 MAI 2013

Conseillers présents : 09

APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 14 MARS 2013 : Pour 9

DELIBERATIONS	POUR	CONTRE	ABSTENTION	OBSERVATION
Décision Modification budgétaire	09	00	00	

COMPTE RENDU DES COMMISSIONS COMMUNALES

***Commission Bâtiment:**

- Une réunion a eu lieu lundi 13 mai avec la commission bâtiments et l'architecte afin de faire le point sur le dossier «atelier municipal ». L'analyse de chaque corps de métier, devant intervenir pour la construction, a été faite. Monsieur le maire fait une parenthèse en indiquant qu'il n'y a pas d'Eclairage Public prévu au « City Stade ». Un élu précise qu'il serait judicieux de prévoir l'aire de lavage à un autre endroit en cas d'éventuelle extension du bâtiment. La publication de l'appel d'offre est prévue pour la première quinzaine de juin pour une remise des plis fin juin et les travaux en octobre/novembre.

- Mireille VIDAL indique qu'il y a urgence à entreprendre les travaux de toiture de l'église (en attente toujours de la subvention). Il n'y a rien à signaler pour les autres bâtiments communaux.

- Salle des fêtes : les étudiants de l'IUT de BORDEAUX avec qui un partenariat a été signé seront sur place mardi 22 mai pour commencer leur travail. Ils remettront leur rapport le 14 juin.

***Commission Personnel** : l'agent d'entretien reprend le travail le 21 mai avec des restrictions indiquées par la médecine préventive suite à son accident de travail. Son remplaçant est employé jusqu'au 24 mai afin de travailler en binôme une semaine.

***Commission Urbanisme** : PLU : Suite aux remarques du sous-préfet faites par courrier concernant le PLU, une réponse lui a été donnée en concertation avec le bureau d'études et monsieur MALARET de la DDTM. De plus, monsieur le maire doit rencontrer ce dernier mardi 21 mai afin d'évoquer ce dossier mais aussi la mise à disposition du terrain pour la construction du city-stade et la demande de subvention DETR pour la toiture de l'église pour laquelle nous n'avons pas encore de réponse.

***Commission Voirie** : Les travaux du chemin de la Peyrère sont réalisés et le trou sur la chaussée du lavoir a été repris. Une demande d'un administré a été déposée en mairie pour ouvrir à nouveau le chemin rural de Lagraula.

***Commission Communication** : Le bulletin sera imprimé le 17 mai pour une distribution le week-end qui suit. En ce qui concerne le site de la commune à activer, monsieur le maire informe les élus qu'un contact a été pris avec Pierre LESCARRET afin de faire appel à ses services pour mettre en forme la page d'accueil en collaboration avec le prestataire qui a créé le site.

***Commission Cimetière** : Il faut faire paraître un article dans la presse régionale pour indiquer la fin de la procédure de reprise de concession le 21 juin. Il faut, également, prévoir une réunion avec la commission pour faire le point sur la suite des démarches à effectuer.

REUNIONS INTERCOMMUNALES

***CdC du Pays d'Auros** :

- Une réunion a eu lieu le 26 avril à la mairie d'Auros avec le président de la CdC de Langon et les présidentes des CdC du canton de Villandraut et Paroupian.

- CAP 33 : une convention a été signée avec la CdC du Pays d'Auros pour une mise à disposition du petit terrain de football pour les activités de juillet/août.

- City-stade : l'implantation est prévue mardi 14 mai.

QUESTIONS DIVERSES

- A la mémoire de Jacques LESCARRET il est proposé de baptiser la place de la ruralité place « Jacques LESCARRET » pour laquelle il a participé à sa construction. La famille qui a été consultée donne son accord.

- La municipalité remercie monsieur et madame DUCASSE pour la gerbe d'osier qu'ils ont offert à la commune suite à leur départ.

- Monsieur BARIBEAUD informe le conseil qu'une réunion du SIPHEM a eu lieu à SAVIGNAC pour laquelle aucun élu du canton d'Auros n'a participé.

COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 JUIN 2013

Conseillers présents : 09

APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 15 AVRIL 2013 : Pour 9

DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE DANS LE CADRE DE SES DELEGATIONS

- Bornage du city stade	920.92 €
- Réparation dégât salle des fêtes.....	571.69 €
- Travaux logement presbytère.....	5 448.45 €
- Travaux voirie La Peyrère	1 387.36 €
- Travaux EP bourg	2 647.12 €

- Tracteur-tondeuse12 614.43 €
- matériel pour entretien bâtiments 524.37 €

DELIBERATIONS	POUR	CONTRE	ABSTENTION	OBSERVATION
Révision des loyers du « Sendat » à compter du 1 ^{er} juillet 2013	09	00	00	Variation de 1.88%
Mise à jour du tableau de classement de la voirie communale	09	00	00	
Désignation d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant au SIAEPA Bassanne Dropt Garonne	09	00	00	Titulaire : Ch. GOUDENCHE Suppléant :

COMPTE RENDU DES COMMISSIONS COMMUNALES

*Commission Bâtiment:

- *Toiture église* : la DETR a été accordée par l'Etat pour un montant de 11 906,79 € et on attend toujours la réponse pour la subvention du Conseil Général.
- *Salle des fêtes* : - des dégâts ont encore été occasionnés lors de la location de la salle. L'assurance de l'association loueuse doit prendre en charge le sinistre.
- convention avec les étudiants de l'Iut de Bordeaux pour le projet de redistribution des toilettes et de réfection de façade : ils présenteront leur rapport le 14 juin.

*Commission Urbanisme :

-deux permis de construire ainsi que deux déclarations préalables ont été déposés

- PC pour un bâtiment de 520 m² à implanter sur une parcelle préalablement divisée
- PC pour la réalisation d'un garage avec abri de 84 m²
- 2^{ème} DP
- DP pour détachement de parcelle de PBFI

- Monsieur le maire informe le conseil municipal de la possibilité d'instaurer un Droit de Prémption Urbain (DPU). En effet, le code de l'urbanisme offre la faculté aux communes dotées d'un PLU d'instituer ce DPU. Monsieur le maire pose la question de savoir si on met en place ce DPU et sur quelle zone (UB et UE) ? Monsieur BENTEJAC demande la durée de vie de ce droit de préemption et monsieur BARIBEAUD demande à quoi va servir un DPU sur la zone UE de notre commune ? Monsieur le maire répond que cela permet à la commune de mener une politique foncière en vue de la réalisation, dans l'intérêt général, d'actions ou d'opérations d'aménagement ou de constituer une réserve foncière. Afin de répondre au mieux au questionnement des élus le maire va se rapprocher du bureau d'étude qui a réalisé notre PLU pour connaître le cadre réglementaire du DPU.

***Commission Cimetière** : les annonces sont passées dans la presse et le procès-verbal de reprise des concessions à l'état d'abandon est prévu pour le 21 juin.

***Agence Postale Communale** : la fréquentation moyenne du mois de mai pour 19 jours d'ouverture de l'agence est de 13,21 clients par jour. Cela reste constant.

- Monsieur le maire fait une parenthèse concernant les frais de télécommunication de la mairie et de l'agence postale. La proposition faite par SFR est trop floue et un commercial d'ORANGE (via l'agence de Langon) vient sur place pour faire une étude précise des besoins.

***Multiple rural** : monsieur le maire a rencontré le sous-préfet pour avoir des renseignements sur les aides possibles. En ce qui concerne la DETR l'Etat devrait suivre. En revanche, le FISAC n'a plus de financement à allouer et le Conseil Général dispose de deux types de subventions selon le projet en sachant qu'une étude de

faisabilité est obligatoire pour toute demande d'aide.

1 – Achat ou réhabilitation d'un simple local commercial : 20 % du montant hors taxe des travaux soit 76 200 € avec enseigne ou 38 000 € sans enseigne.

2 – Achat ou réhabilitation d'un simple local commercial avec logement : 20% du montant hors taxe des travaux soit 121 960 € avec enseigne ou 60 980 € sans enseigne.

REUNIONS INTERCOMMUNALES

***Signalétique** : la CdC du Pays d'Auros a prévu l'implantation des panneaux au cours de l'été.

***SIVU** : une demande d'arrêt de bus a été faite par un habitant du lotissement de Mondot. La compagnie de bus Citram et le Sivu ont déjà accepté mais le syndicat attend la réponse du Conseil Général.

***Régie électrique** :

- le renforcement du poste de « Bonnegarde » va se faire très prochainement.
- Géo référencement : le SDEEG peut faire ce référencement par convention signée sur 9 ans. Cela impliquerait un transfert de l'entretien du réseau (coût 20€ par point d'éclairage).

***Syndicat de l'eau** : Le bornage pour l'achat du terrain de la station d'épuration sur Savignac est fait.

***City stade** : des suppléments de travaux sont nécessaires.

QUESTIONS DIVERSES

• La commission du personnel doit se réunir pour analyser la candidature reçue pour le remplacement de l'agent de la poste.

• Recensement de la population 2014 : le coordonnateur pour la commune est Loïc CAZEMAJOU.

L'intégralité des procès-verbaux des séances du Conseil Municipal est à la disposition des administrés pour consultation en mairie aux horaires d'ouverture du secrétariat